le genre d'opérations auxquelles se livrait M. Rochette.

C'est alors que l'arrestation de ce dernier fut décidée et confiée au service de la sûreté.

UNE DES CAUSES DÉTERMINANTES DE L'INCARCÉRATION

Paris. — Parmi les plaintes déposées au sujet de l'affaire Rochette, il en est une, qu'on assure au Palais d'avoir été une des causes déterminantes de l'incarcération du financier. Cette plainte émane du président du Conseil d'administration du grand journal parisien, le « Petit Journal », pour ne pas le nommer, dont le directeur est, comme on le sait, M. Prevet, sénateur de Seine-et-Marne.

Il y a quelques jours, les actionnaires de ce journal recevaient une circulaire dans laquelle on leur présentait la situation et la gestion du journal comme mauvaise et où on les incitait à vendre leurs actions, même à bas prix.

Le président du Conseil d'administration s'émut de cette manœuvre. Il pensa que les auteurs de la circulaire procédaient ainsi dans l'intention de racheter ensuite, à vil prix, les titres vendus, et il déposa une plainte contre inconnu.

Or, de l'enquête ouverte par le Parquet, il résulterait que les auteurs de la circulaire seraient administrateurs d'une affaire lancée par M. Rochette et qui ne causait pas peu de soucis à ce dernier.

SAVON MAKOKO Parfum suave et tenace Victor VAISSIER

ROUBAIX

Conférences universitaires

M. le chanoine Pannier a commencé ses conférences, par donner une vue d'ensemble sur l'histoire du monde antérieure à la venue de Notre Seigneur Jésus-Christ ; il a montré brièvement les progrès acquis récemment par les découvertes faites en Egypte et en Babylonie.

Les événements les plus marquants pour l'histoire du peuple de Dieu et pour celle de la vraie religion, ont laissé leur trace dans les livres des prophètes et dans celui des Psaumes.

M. Pannier a reconstruit le cadre dans lequel il faut placer les chants d'Israël, l'instrumentation et la mélodie orientales, le temple et les fêtes des Juifs, l'usage public et privé de ces cantiques sacrés.

Une conférence avec projections, complètera plus tard ces notions préliminaires.

Assassinée par son mari

Un assassinat a été commis hier lundi, à trois heures de l'après-midi, rue des Filatures. Un allumeur de réverbères a tué sa femme d'un coup de couteau au cœur. Le terrible drame est encore une conséquence de l'inconduite.

AVANT LE CRIME

Le meurtrier est Joseph Vauschel, 45 ans, employé à la Compagnie du Gaz comme allumeur de réverbères. Il habite rue des Filatures, cour Cornille, 2. Sa femme, Léonie Farvacque, a 38 ans. Le ménage, qui n'a jamais été fort uni, en raison de la mauvaise conduite de Léonie Farvacque, compte deux enfants, deux filles, dont l'une âgée de 13 ans, est à l'orphelinat de Pont-Maugis, dans les Ardennes, et l'autre, Laure, 16 ans, est ouvrière bâcleuse.

Vers la fin de 1907, Joseph Vauschel, qui est atteint d'une gastralgie aiguë, dut entrer à l'Hôtel-Dieu. Il y fut en traitement durant trois mois et n'en sortit que le 9 février dernier, sans avoir obtenu sa guérison.

Quelques jours après son retour, sa femme le quittait et, pour échapper à la justice qui la recherchait pour lui faire subir une peine de un mois de prison à laquelle le Tribunal l'avait condamnée pour vol, elle habita successivement plusieurs chambres garnies, sous un faux-nom. Sa fille Laure l'avait suivie.

Très affecté de cette situation, l'allumeur de réverbères ne cessait, depuis lors, mais sans succès, de rechercher sa femme.

L'ASSASSINAT

Lundi après-midi, vers deux heures et demie, il rencontra sa fille Laure rue Bernard, où avec sa mère elle occupait un logement.

Joseph Vauschel s'enquit de la présence de Léonie Farvacque, pénétra chez elle et, après l'avoir frappé à coups de pied, la força à réintégrer, en sa compagnie, son domicile de la rue des Filatures. Sa fille et un jeune ouvrier soigneur, Henri Baer, 22 ans, les suivirent.

Dès qu'ils furent rentrés dans la cour Cornille, la querelle recommença avec les violences.

Finalement, Vauschel remit cinq francs à sa fille, avec mission d'aller dégager une reconnaissance du Mont-de-Piété laissée en dépôt dans un cabaret de la rue des Longues-Haies.

Puis il demanda à Henri Baer de la suivre pour s'assurer qu'elle s'acquittait bien de sa commission.

Les deux jeunes gens partis, l'allumeur de réverbères en profita pour mettre à exécution ses projets de vengeance en tuant sa femme d'un coup de couteau au cœur.

Il raconta lui-même au commissaire de police, après son arrestation, comment s'était déroulée la scène de l'assassinat qui n'avait pas eu de témoins.

LA DÉCOUVERTE DU CRIME

Laure Vauschel ne resta partie que sept ou huit minutes. A son retour, elle trouva la porte de la maison fermée à clef. A l'intérieur, une toile recouvrait la fenêtre. Pressentant un malheur, la jeune fille regarda par une déchirure de la toile. Elle aperçut alors le corps de sa mère étendu sur le dos, dans un angle de la pièce. A ses appels, un ouvrier rattacheur, M. Georges Ysebaert, rue des Filatures, 26, accourut et, une vitre ayant été brisée, pénétra dans la maison.

Léonie Farvacque gisait inerte, la tête couverte d'une veste de toile bleue. Il plaça le corps sur la table, et, avec l'aide d'autres personnes rapidement informées, fit sauter la serrure.

M. le docteur Delecœuillerie ne put que constater la mort occasionnée par un coup de couteau qui avait atteint le cœur.

L'ENQUÊTE DE LA POLICE
L'ASSASSIN ARRÊTÉ

Averti aussitôt, M. Deltell, commissaire de police du IIe arrondissement, remplaçant M. Squivée, se rendit rue des Filatures. Des agents furent envoyés dans toutes les directions à la recherche de Joseph Vauschel.

Celui-ci fut retrouvé peu de temps après par les agents Bouduin et Potier, chez sa mère, qui tient un salon de coiffure à l'angle de la place Faidherbe et de la rue Louis-Duplire. Il y buvait tranquillement une tasse de café.

On l'emmena au commissariat de la place Saint-Elisabeth.

Pendant ce temps, M. Deltell avait recueilli les dépositions de Laure Vauschel, de Henri Baer et de plusieurs autres personnes, et avait fait transporter à la morgue de l'Hôtel-Dieu le cadavre de Léonie Farvacque.

L'INTERROGATOIRE DE JOSEPH VAUSCHEL. — IL AVAIT PREMÉDITÉ SON CRIME.

Interrogé par M. Deltell, l'allumeur de réverbères a donné les raisons de son acte et fait le récit de la scène du drame.

Depuis longtemps, la conduite de sa femme lui causait de vifs ressentiments. Sa fuite du domicile conjugal les avait encore aggravés. A ces motifs était venu s'en ajouter un autre. Ayant fait entrer sa jeune fillette à l'Orphelinat de Pont-Maugis, pour la soustraire aux mauvais exemples, il avait voulu y faire aller, à son tour, son aînée, Laure, mais celle-ci, qui était décidée à s'opposer à ce projet, s'était empressée de suivre sa mère dans sa fuite.

Plus peut-être que toute autre raison, cette obstination avait affecté Joseph Vauschel.

A partir de ce moment, sa résolution fut prise. Il tuerait sa femme dès qu'il la rencontrerait. Et jeudi dernier il avait acheté, chez un commerçant de la Grande-Rue, le couteau qui devait lui servir à exécuter son projet. C'est un couteau d'une douzaine de centimètres de longueur, dont la lame est à cran d'arrêt et qui constitue, de ce fait, une arme très dangereuse.

Joseph Vauschel, aussitôt que Henri Baer et sa fille Laure eurent été éloignés, s'élança sur Léonie Farvacque et lui déclara qu'il allait la tuer. En même temps, il levait son couteau pour frapper. Sa femme se traîna à genoux devant lui, le suppliant de lui pardonner, promettant d'avoir désormais une conduite meilleure.

« Dieu pourra te pardonner, répondit-il; mais moi, je suis décidé à ne plus t'épargner. »

Un corps-à-corps s'engagea. Léonie Farvacque reçut plusieurs coups qui ne l'atteignirent que peu profondément. Elle parvint même à arracher le couteau des mains du meurtrier. Mais celui-ci, l'ayant ressaisi, frappa une dernière fois avec une grande violence.

Le cœur avait été perforé. Léonie Farvacque tomba pour ne plus se relever. La mort avait été foudroyante.

Au cours de ce récit, Joseph Vauschel, qui déclare ne pas regretter son acte, a eu plusieurs faiblesses causées par son état maladif. Il a été écroué au dépôt du 3e arrondissement.

Le Parquet a été prévenu.

UNE FOLLE DISPARAÎT APRÈS AVOIR DIT QU'ELLE ALLAIT SE SUICIDER

Au numéro 46 de la rue Marceau, habite une famille composée du père, M. Meurisse, de la mère, Louise Leman, et de cinq enfants dont l'une a 11 ans.

Depuis quelque temps, la mère ne jouit plus de la plénitude de ses facultés mentales.

Dimanche soir, à 8 heures, toute la maisonnée montait se coucher sans que rien d'anormal semblât être survenu dans l'état de Louise Leman.

Vers quatre heures du matin, M. Meurisse s'étant éveillé, constata l'absence de sa femme. Il se leva aussitôt et descendit au rez-de-chaussée. Sur la table il trouva un billet ainsi conçu :

« Monsieur le commissaire, je demande pardon à Dieu et à mon mari, aux enfants et à tout le monde, aux parents et aux amis, de me noyer volontairement. Il ne faut accuser personne. C'est moi-même qui l'ai voulu. Ma résolution est due à une faute que je pense avoir commise ou à la folie. — Louise Leman. »

M. Meurisse a informé M. Grimaldi, commissaire du 5e arrondissement. Des recherches sont faites pour retrouver la malheureuse folie.

UNE CHUTE DE QUATRE MÈTRES

Un ouvrier peintre de la maison Desbarbieux, rue de Lannoy, M. Hippolyte Nuyttens, était occupé, lundi après-midi, à quatre heures, à des réparations chez M. Petit, chapelier, rue de Lannoy, 124 bis.

Au moment où M. Nuyttens se trouvait debout sur l'appui d'une fenêtre du 1er étage, il glissa et tomba sur le trottoir, d'une hauteur de quatre mètres.

On le releva se plaignant de vives douleurs aux reins. Un docteur, appelé, n'a relevé que des contusions. Mais en raison des lésions internes qui pourraient s'être produites, il a fait des réserves sur les suites de l'accident.

Le blessé, qui est âgé de 39 ans, et demeure rue Malplaquet, 2, a été transporté à l'hôpital de la Fraternité.

Conférences des Familles, 18, rue des Fabricants. — C'est un « Voyage en Suisse » que les habitués des Conférences des Familles sont invités à faire jeudi prochain 26, en compagnie d'un éminent conférencier, M. l'abbé Leleu, préfet des études au collège du Sacré-Cœur à Tourcoing et aumônier de la Jeunesse Catholique : Villes, montagnes, fleuves, cascades et glaciers apparaîtront tour à tour splendidement éclairés et comme vivifiés par d'éloquentes descriptions. Qui n'a pas vu la Suisse la connaîtra enfin; qui l'a vue déjà, retrouvera avec intérêt et émotion ses splendides paysages. La conférence, coupée par un court intermède musical, commencera à 2 h. 1/2 précises.

Chansons de Botrel : Placards à 20 cent. — Cartes postales nouvelles, chefs-d'œuvre du Louvre et de Florence, 10 et 25 cent : à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Pour l'uniforme des Anciens soldats Musiciens. — 12e liste de souscription. — MM. Alfred Reboux, propriétaire du « Journal de Roubaix », 100 fr. — L. Glorieux fils, 25 fr.— Jos. Pollet, 20 fr. — Les Habitués de chez Lasser, 62 fr. 65. — Félix Chatteleyn, 25 fr. — Anonyme, 20 fr. — Achille Lecomte, Grande-Place, 10 fr. — Anonyme, 10 fr. — Anonyme, 10 fr. — Honoré, architecte, 10 fr. — Derville-Wibaux, 10 fr. — Derville-Eloy, 10 fr. — Jean Decleroq, 10 fr. — Bonami Wibaux, 10 fr. — Spender, 5 fr. — Despatures, rue de Cassel, 5 fr. — Gambart, 5 fr. — Me Defoort, 5 fr. — M. Six, 5 fr.

Abonnement à la lecture musicale. Toutes les nouveautés y paraissent chez Marcelli, 1 et 10, rue du Bois, Roubaix.

Gare les mains ! — Un tourneur de chez MM. A. Fraignac et fils, M. Jacob Vanceunebrouck, 25 ans, rue de l'Avenir, à Croix, a eu la main droite écrasée par le chariot de son tour. On a dû lui amputer la phalange d'un doigt.

Ho ! les chevaux. — M. Pierre Potteau, 26 ans, rue Ste-Elisabeth, cour Desreumaux, 117, domestique chez M. Séraphin Buckson, entrepreneur, se dirigeait vers Lannoy avec son attelage. Le cheval prit peur et s'emballa. En voulant le maîtriser, M. Potteau fut traîné sur un parcours de 30 mètres. Il dut finalement lâcher prise. Le docteur qui l'a soigné a constaté que le domestique avait la jambe droite luxée.

Encore des coups de revolver. — Décidément cela devient à la mode. Dimanche soir, vers 11 h. 1/2, des inconnus ont tiré trois coups de revolver dans la fenêtre d'une chambre du 2e étage, chez M. François Castel, 57 ans, menuisier, rue de Rome, 46. Une enquête est ouverte au commissariat du 1er arrondissement.

A partir de lundi 23 mars, la maison **A. FÉVRIER et Cie, tailleurs, 2 et 4, Grande-Rue** exposent dans leurs étalages, les dernières nouveautés parues pour le printemps et l'été : **Spécialité d'uniformes pour Collèges.** Coupe et façon soignées.

Pour se venger. — Parce que Léonie Maes, 22 ans, soigneuse, rue La Fontaine, refusait de lui parler, Alphonse Gilles, 26 ans, manœuvre, rue des Longues-Haies 93, voulut se venger. Ayant rencontré la jeune fille, il la roua de coups, la blessa et lui fit de graves menaces.

Alphonse Gilles a été arrêté et déféré au Parquet.

Ils reviennent toujours. — Les agents Dujardin et Masse ont arrêté, hier matin, à l'Hôtel-Dieu, Jean Leroy 28 ans, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion. Leroy était entré à l'hôpital sous le faux nom de Ivon Vancaeneghem.

Ce que l'on trouve. — M. Fr. Lecomte, rue du Fort, cour Foveau, a trouvé un réticule en soie noire.

— M. Henri Dehooghe, rue Labruyère, 29, a trouvé un portemonnaie contenant une certaine somme.

— M. Joseph Mérasse, rue de Jemmapes, 3, a trouvé un filet à provision contenant un pantalon.

— M. Félix Belin, rue Dombasle, 45, a trouvé une reconnaissance du Mont de Piété.

— L'agent Hespel a trouvé une montre en or pour dame.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Magnifique choix d'articles p' BAPTÊMES rue du Priez, 5, Maison THOMAS Fils.

du 23 mars

Naissances. — César Deryckes, rue de France, cour Verschaeve, 3. — Madeleine Duhamel, boulevard d'Armentières, 82. — Ernest Gautier, rue de Denain, 142. — Germaine Mestdagh, boulevard de Beaurepaire, 212. — Suzanne Stienne, rue du Tilleul, impasse Saint-Louis, 33. — Charles Trichon, rue de la Basse-Masure, 49. — Germaine Lehembre, rue Lacroix, 92. — Georgette Descamps, rue Turgot, 59. — Jean Petit, rue Stéphenson, cour Dhalluin, 1.

Mariage.— Jules Burger, menuisier, rue de Rome, 80, et Marie Koenig, piqurière, rue Chanzy, 89.

Décès. — Alfred Parent, 45 ans, veilleur, rue Victor-Hugo. — Louise Vandeweghe, 32 ans, ménagère, rue Saint-Joseph, 81. — Joseph Planchœn, 81 ans, sans profession, rue Saint-Jean, 52. — Claire Boutry, 18 ans, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 11. — Robert Verhoest, 2 ans, rue de Maubeuge, 51. — Marie Van Deneden, 77 ans, rue de Blanchemaille. — Flore Lerisson, 78 ans, sans profession, rue des Champs, 27.

WATTRELOS

Création de préaux aux écoles du Plouys et de Beaulieu. — Sur la proposition de MM. J.-B. Dubus et Louis Plouvier, le Conseil municipal dans sa séance du 23 février 1908, a approuvé les plans et devis d'un projet de construction de préaux aux écoles du Plouys et de Beaulieu.

Ce projet a reçu l'approbation préfectorale et les travaux seront mis incessamment en adjudication.

Avis aux contribuables. — Le rôle général des contributions mobilière, patentes, foncière et des portes et fenêtres pour 1908, revêtu des formalités prescrites par la loi, est en recouvrement entre les mains de M. Jupuy, percepteur de Croix, 90, rue de Lille, à Roubaix et chaque contribuable est tenu d'acquitter, dans les délais prescrits, les sommes pour lesquelles il est porté. C'est à partir de ce jour que court le délai de trois mois accordé pour les demandes en décharge ou réduction.

Bonne prise. — Les douaniers Veyet Ernest et Fréchuber Joseph, de la brigade de la rue de Lisers, ont arrêté, hier matin, vers 5 heures, au pavé des Ballons, Debiauw François, 26 ans, rue du Tilleul, 249, à Roubaix, Demaeght Jules, 26 ans, rue du Fresnoy, cour Flipo, à Roubaix. Ils étaient porteurs de 100 paquets de tabac haché, un sachet renfermant 6 kil. de café vert, un ballot de café torréfié, poids 25 kil., une ceinture renfermant 9 kil. de poivre en grains. Le tout d'une provenance étrangère et d'une valeur de 712 francs.

WATTRELOS. — du 23 mars. — Naissance. — Sory Marguerite, place du Moulin.

Mariage. — Jules Leman, boucher et Marie Nuttin, sans profession.

Décès. — Zoé Debyttère, 2 ans, rue de France. — Adélaïde Delfrennes, 74 ans, ménagère, Saint-Liévin. — René Pauwels, 9 mois, rue du Beck. — Zoé Vandenbulcke, 21 ans, ménagère, rue de l'Industrie, 39.

CROIX
Une scène sanglante

A l'estaminet tenu par M. Emile Decobecq père, rue Vauban, il y a quelques semaines, des individus et les fils du cabaretier s'étaient pris de querelle, le sang avait coulé.

Dimanche vers six heures du soir, Toussaint Dethier, fileur, 25 ans, en logement chez Debak, rue de la Gare, demandait une consommation à M. Decobecq père, qui refusa sous prétexte qu'il était pris de boisson. Dethier menaça le cabaretier avec une chaise ; ce dernier appela ses fils, Emile et Victor, dont l'arrivée provoqua la fuite du client.

Dethier revint bientôt ayant en main une forte clef anglaise.

Une lutte terrible s'engagea. Le mobilier de la salle servit de projectiles, en même temps les coups de poing, de pied et de tête se distribuaient avec profusion. Cette lutte cessa enfin vers 8 heures. Dethier gisait sans connaissance sur le sol.

Le docteur Demoulin a constaté une coupure de 5 centimètres à la lèvre supérieure, des plaies contuses au nez, à la joue droite, au bras, à l'avant-bras gauches, au front et au cuir chevelu ; Dethier porte en outre des ecchymoses nombreuses sur tout le corps.

Victor Decobecq, 22 ans,de Flers-Breucq, dit le certificat du docteur, porte deux plaies au tibia gauche, des plaies contuses au bras et à l'arcade sourcilière gauches ainsi qu'au cuir chevelu.

Le moins atteint, Emile Decobecq, est copieusement rempli d'ecchymoses.

M. le commissaire de police a ouvert une enquête.

« L'Eglise et la Fraternité ». — Ce soir, mardi, à 7 heures 3/4, conférence avec projections, au Cercle Catholique de la rue de la Fontaine, par M. l'abbé Ducrocq, qui traitera « L'Eglise et la Fraternité ».

CROIX. — Décès. — Napoléon Lepoutre, 69 ans, rue de la Fontaine, 24. — Mme Leduc, 65 ans, boulevard de la Chapelle.

Un autre client peu commode. — Les gardes Roger et Mahieu étaient requis dimanche à huit heures du soir, pour mettre à la raison, Rémy Gryspeert, 25 ans, déchargeur de bateaux, logeur chez Mme Marie Van Eycken, cabaretière, rue Holden; à l'estaminet « Au Bras d'or ». L'arrivée de la police l'empêcha de démolir les chaises, tables, chopes, lampes, etc. Il fut enfermé au violon et fera l'objet d'un procès-verbal pour ivresse, bris d'objets, infraction à la loi sur les étrangers.

Accident de travail. — Un ébéniste, Elie Ruyssecknaert, 18 ans, rue du Petit-Boutique, s'est enfoncé un morceau de bois dans le petit doigt. 10 jours de repos.

WASQUEHAL

Ce qui ne doit pas être. — Nous ne dirons rien de la réclame électorale faite dimanche à la Mairie à l'occasion du fameux banquet de la commune, si nous n'y voyions pas pérorer un certain primaire du nom de Vercoutre, qui avec un aplomb qui tenait lieu d'éloquence, a chaudement prôné la politique socialiste et exprimé le vœu de la voir triompher en mai prochain. Vrai, est-ce là la place d'un éducateur d'enfants ? Son titre de fonctionnaire salarié par l'argent de tous lui permet-il de se faire le champion d'un parti.

Qu'en pensez-vous parents qui êtes forcés de confier vos fils à de tels maîtres et qui voyez l'épée de Damoclès au-dessus de vos têtes quand l'idée vous vient d'user de votre liberté pour placer vos enfants à l'école catholique.

Après tout, mieux vaut que de tels éducateurs se démasquent et ne laissent aucune place à l'équivoque.

En face d'une pareille attitude le devoir de chacun se dessine plus nettement. Qu'on l'accomplisse donc, en dépit des menaces et des représailles.

Accident de travail. — Un manœuvre, Léon Coldre, 26 ans, demeurant à Annappes et travaillant à l'usine des Produits Chimiques Eyken et Leroy, s'est fait un tour de rein en soulevant avec d'autres camarades une lourde bâche en tôle. Huit jours de repos.

En panne. — Nous avons signalé dimanche dernier l'accident survenu à la locomobile de MM. Vandenbosche frères, entrepreneurs de battage, rue de Lille. L'essieu s'étant brisé, la machine culbuta et resta en panne. Dans la journée de dimanche on la remit sur roues et on la dirigea sur le Capreau. Arrivée à la descente du Noir Bonnet, vis à vis de l'établissement d'horticulture de MM. Willot frères, une roue de derrière se brisa cette fois, provoquant de nouveau la chute de la locomobile. Actuellement on s'occupe des réparations nécessitées par ce nouvel accident.

Menaces. — Un cabaretier du Quesnes dont l'épouse a disparu depuis huit jours, a poursuivi, le revolver au poing, un individu du même quartier ; voyant arriver à lui le garde Dupont, il a jeté dans le canal son arme compromettante.

LANNOY

Soirée amusante. — Les jeunes filles de la réunion donnaient, dimanche dernier, leur première séance.

Quoique préparé en très peu de temps, le beau drame « Les Chrétiens aux lions » a été interprété avec un art à rendre jalouses des actrices professionnelles.

Du reste, les applaudissements chaleureux et réitérés ont montré combien les actrices avaient su incarner à la perfection les personnages si variés qu'elles représentaient. Bien des spectateurs étaient profondément émus en voyant évoquer sur leurs yeux le souvenir des cruelles souffrances si chrétiennement endurées par les martyrs qui, loin de maudire leurs bourreaux, leur pardonnaient par amour pour Jésus-Christ.

Mentionnons également la belle mise en scène, les riches costumes et l'apothéose parfaitement réussie qui a émerveillé les assistants.

Quant aux comédies « La Mère Michel » et « Les Quatre Prunes » elles ont été jouées avec un tel talent qu'elles ont provoqué l'hilarité générale. Qu'il nous soit permis de féliciter et de remercier Mme la Directrice de l'école libre Ste-Marie, qui a dirigé avec tant de goût cette belle soirée ainsi que toutes les jeunes filles qui l'ont aidée dans sa tâche.

Le succès obtenu par cette première séance nous permet d'en espérer un plus beau pour dimanche prochain. Que toutes les personnes vraiment catholiques viennent y assister; elles montreront par là leur attachement à cette œuvre chrétienne par excellence et dont nous apprécions tous les jours les bienfaits.

Accident de travail. — Chez M. Parent-Montfort, un émoucheteur, M. Courrier Paul, 17 ans, au Nouveau-Monde, à Lys, s'est fait une profonde entaille à la main gauche en voulant couper la ligature d'une toque de lin. M. le docteur Caudmont lui a prescrit un repos de 20 jours.

LYS-LEZ-LANNOY

Fête de l'Annonciation. — Mercredi prochain, 25 mars, nous célébrons la fête de l'Annonciation et le cinquantième anniversaire de l'apparition dans laquelle la Sainte Vierge révéla son nom à Bernardette en disant :

« Je suis l'Immaculée Conception ».

A cette occasion, une messe de communion sera dite le matin à 5 heures 1/2, pendant laquelle on fera entendre des chants de circonstance.

A 7 heures 1/2, messe solennelle ; les chants seront exécutés par les enfants des écoles.

Le soir, à 7 heures 1/2, salut solennel. M. le vice-doyen donnera le sermon de circonstance ; le Salut sera chanté par les jeunes filles de la Réunion.

Nous espérons que les paroissiens de Lys viendront à honorer la Sainte Vierge comme au jour du 11 février, en approchant nombreux de la Sainte Table et en assistant plus nombreux encore à l'Office du soir.

Soirée récréative à réunion libre. — A l'occasion de la mi-carême, dimanche prochain, à 5 h. 1/2, dans la grande salle de l'école, une réédition du programme des 1er et 3 mars sera offerte aux parents et aux bienfaiteurs de l'œuvre. Beaucoup, espérons-le, feront à nos jeunes élèves et aux grandes actrices, l'honneur de venir les entendre de nouveau; il s'en trouvera, sans doute, qui viendront une troisième fois se divertir avec le « Parapluie de don Quichotte » et contempler encore la bonne Sainte Vierge. Pour faciliter à tous une aussi agréable récréation, le prix des places a été fixé comme suit : Premières 0,50; secondes 0,25. Qu'on se le dise encore ! ! !

N. B. — On peut se procurer des cartes à l'école.

LYS-LEZ-LANNOY. — Du 21 mars. — Naissance. — Verdefroy Louis, rue Vauban.

Publications de mariage. — Tilkin Henri, cardeur, à Lys, et Laustrénen Marie, cardeuse, à Roubaix. — Chéron Eugène, mouleur en fer, à Roubaix, et Dupont Blanche, bobineuse, à Lys. — Baty Gaston, apprêteur, à Roubaix, et Ryckewaert Berthe, fileuse de lin, à Lys.

TOURCOING

LA SIGNIFICATION D'UN INSIGNE

Au lendemain du splendide Congrès de la Ligue Patriotique des Françaises, nous croyons utile d'insister sur l'importance de l'insigne, que sont invitées à porter ses adhérentes.

Toute association tant soit peu importante a son emblème caractéristique ; ses membres se font un honneur de le porter ostensiblement ; c'est un moyen pour eux de se reconnaître partout où ils se rencontrent. Il n'y a que les associations occultes et d'un but peu louable, qui peuvent craindre de se mettre ainsi en vedette devant l'opinion.

La Ligue Patriotique des Françaises, certes, n'est pas de celles-là. Son but, ses moyens d'action, son fonctionnement, ses œuvres, tout cela éclate au grand soleil. Dès lors, aucune difficulté à ce que ses partisanes s'affirment et se déclarent. Loin de là, elles trouvent, à porter leur insigne, l'avantage de se révéler pour la plus grande gloire de Dieu, comme des chrétiennes pratiquantes et apôtres.

Très gracieux d'ailleurs, l'emblème qu'elles ont choisi : on a écrit bien des choses sur le langage des fleurs ; peu sont aussi éloquentes par leurs couleurs et leur constitution que « la Marguerite ».

Fleur printanière, elle évoque la pensée des dévouements généreux et spontanés. Sa gracieuse corolle est bien l'image de l'aimabilité que les ligueuses s'efforcent de pratiquer toujours, ses pétales nombreuses symbolisent les formes multiples de leur dévouement, leur blancheur immaculée le désintéressement de leur action, son cœur d'or surtout, dit bien leur inépuisable charité. Il rappelle aussi les couleurs pontificales et par voie de conséquence, la nécessité pour toutes les adhérentes de la Ligue, d'orienter leurs œuvres dans le sens des directions qui nous viennent du Vatican.

En s'adressant à leurs dames de quartiers les membres de la Ligue pourront se procurer l'insigne.

C'est pour les y engager sans doute, et les attacher davantage à leurs cadres respectifs, que des personnes dévouées autant qu'artistes de bon goût, ont eu l'heureuse pensée de peindre elles-mêmes à profusion des bouquets de marguerites, sur un velum de soie pourpre qui décorait le fond du théâtre dans la grande salle du Congrès. Dimanche dernier, Mgr Delamaire s'est plu à admirer ce beau travail et à en féliciter les auteurs.

Nous savons que ce n'est là qu'un début et que ces dames se proposent de compléter l'ornementation de la salle, devenue désormais le siège de leurs grandes réunions trimestrielles, par de nouvelles draperies dont les innombrables semis de marguerites signifient très agréablement les milliers d'adhésions que la Ligue a su recueillir.

Challenge Ad. Descourt. — Voici le résultat des matchs comptant pour le Challenge Ad. Descourt joués le 22 courant :

1° « Cercle Athlétique Saint-Eloi (2) » bat « Association Amicale de Saint-Louis (3) » par 2 buts à zéro.

2° « Association Amicale de Saint-Louis (2)» bat « Jeunesse Sportive Notre-Dame-de-Lourdes (2) » par 6 buts à zéro.

Population étrangère. — Pendant la semaine écoulée, 23 étrangers (8 hommes, 7 femmes et 8 enfants) se sont fixés à Tourcoing. Par contre, 24 étrangers (10 hommes, 6 femmes et 8 enfants) ont quitté notre ville.

Les courses de chevaux en 1908. — Il y aura en 1908 quatre réunions qui se tiendront les dimanches 12 avril, 10 mai, 28 juin et 12 juillet. Des abonnements pour le pesage, comprenant une carte d'homme, en nom personnel, et une carte de dame ou d'enfant, impersonnelle, valables pour les quatre réunions seront délivrées au siège social, 5, rue du Sentier, au prix de 50 fr. pour les deux cartes.

Les meilleures conserves

Le plus grand choix

11, rue Garnet, « AU FAISAN DORÉ »

Accidents de travail. — Henri Benjamin, 35 ans, maçon, rue des Piats, a fait une chute de 4 mètres et s'est fracturé le calcaneum du pied gauche. Docteur Vienne; repos de trois mois.

— Augustine Dendonckère, 54 ans, gill-boxeuse, rue Boilly, 58, contusion de la jambe droite en tombant. Docteur Aerts ; repos de 15 jours.

— Henri Destailleurs, 42 ans, lisseur, rue de Dunkerque, blessé à la main gauche par les gills de son métier. Docteur Decherf ; repos de 12 jours.

Entre un mur et un camion. — Lundi à midi, M. Agapit Deharvengt, 50 ans, gendarme en retraite, employé à la filature de M. Ch. Six, rue du Château, sortait de l'usine pour aller prendre son repas chez lui, rue de Saint-Omer, 21.

Dans la rue très étroite de Renaix qu'il devait parcourir arrivait le camion de M. Dervaux, laveur de laine, rue d'Anvers. M. Deharvengt se gara sur le trottoir qui n'a pas plus de vingt centimètres de largeur ,en face de la boulangerie de M. Debuchy. Une roue d'arrière du camion le comprima contre le mur. M. Martel, ancien brigadier de gendarmerie, qui passait en ce moment, avertit le conducteur du camion qui arrêta son attelage.

M. Deharvengt fut dégagé et transporté dans une maison voisine où MM. les docteurs Playoust et Lagache vinrent lui donner leurs soins. Sauf complications possibles, cet accident ne nécessitera que quatre ou cinq jours de repos.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 23 mars

Naissances. — Emile Harrinck, rue Nationale, 122. — Alice Lefebvre, rue Béranger, 45.

Décès. — Marie Destombes, 57 ans, sans profession, rue Nationale, 123. — Fernand Pruvot, 48 ans, brodeur, rue Denfert-Rochereau, 20. — Georges Hennuche, 3 ans, contour de l'Abattoir, 17. — Pauline Lepers, 13 ans, rue du Blanc-Seau, 13.— Blanche Flamale, 26 ans, sans profession, rue de la Lutte, 109.

du 23 mars

Naissances. — Richard Léon, rue de Moscou, 35. — Lefebvre Paul, rue de Linselles,31. — Deodene Jean, rue de l'Eglise, 10. — Steenhout Marie, rue du Flocon, 14. — Callewaert Hélène, rue Racine, 48. — Legie Pierre, rue de la Baille, 153. — Plouvier Charles, rue Gaspard, 8. — Masure Alphonse, rue Montaigne. — Chaquet Lucienne, rue du Brun-Pain, 59.

Décès. — Lorthiois Louis, 65 ans, rue Blanche-Porte, 95. — Florin Henri, 8 mois, rue Turgot, 64. — Vermant Germaine, 1 an, rue de Mons, 30.

BOUSBECQUE. — Naissances. — Gustave Rembry, Place. — Marie Masson, au Blandinière.

Décès. — Debonne, rue de la Douane.

HALLUIN

Dénomination des rues. — Le Conseil municipal a décidé, dans sa dernière réunion, de donner une nouvelle dénomination à la rue des Processions de la rue des Ecoles à l'Abattoir. Il a été décidé qu'elle serait désignée sous le nom de la rue de l'Abattoir.

Procès-verbal a été rédigé à la charge de Frédéric Gérnert, 56 ans, né à Zedelghem (Belgique) pour ivresse.

HALLUIN. — Du 23 mars. — Décès. — Devisch Herminie, 3 mois, Vert-Gazon.

RONCQ
Le Syndicat agricole

SES STATUTS — SA RAPIDE PROSPÉRITÉ

La commune de Roncq a une superficie de 1.056 hectares, dont 822 sont en terres labourables. Le nombre de cultivateurs ou maraîchers y est de 85.

Tout dernièrement, un syndicat agricole s'est constitué, dont voici les statuts (les principaux articles seulement) :

Art. 4. — Pour devenir membre du Syndicat on devra être présenté par deux de ses membres et admis par le Bureau, à la majorité des membres présents.

Art. 7. — Le Syndicat a pour objet général l'étude et la défense des intérêts agricoles et pour but spécial de provoquer et de favoriser des essais de culture, d'engrais, de semences, d'expérimenter les instruments perfectionnés et tous autres moyens propres à faciliter le travail, augmenter la production, diminuer le prix de revient et réduire autant que possible le coût de la vie dans les campagnes.

2° De provoquer l'enseignement agricole et de le vulgariser par des conférences et tous autres moyens qui seront reconnus utiles.

3° De faciliter l'acquisition des engrais, instruments, animaux, semences et de toutes matières premières ou fabriquées utiles à l'agriculture.

4° De se procurer des instruments agricoles destinés à être loués à ses membres pour leur usage exclusif.

5° De favoriser la vente des produits agricoles.

6° De donner des avis et consultations sur tout ce qui concerne la profession agricole ; de fournir des arbitres et experts pour la solution de questions litigieuses.

7° Eventuellement d'encourager le travail agricole par l'organisation de concours, la création d'offices de renseignements pour les offres et demandes de travail, et généralement de s'occuper de tout ce qui peut être utile aux intérêts agricoles, notamment en encourageant la création, à côté du Syndicat, de sociétés distinctes de crédit, de coopération, d'assurances, de secours mutuels, de retraites, etc....

Art. 13. — Le Syndicat tiendra au moins une assemblée générale par an. C'est dans cette assemblée que seront approuvés les comptes de l'exercice, voté le budget, et que se feront les élections.

Le patrimoine du Syndicat est formé : 1° Des cotisations annuelles de ses membres ; 2° de l'excédent possible des prélèvements destinés à couvrir les frais généraux ; 3° des dons et legs qui peuvent lui être faits ; 4° des subventions qui peuvent lui être accordées.

Le Syndicat agricole, fondé le 26 janvier dernier, à l'estaminet du « Cygne », tenu par M. Alphonse Dalle, est en pleine prospérité et a pris un développement qui fait espérer pour l'avenir les résultats les plus satisfaisants. Le nombre des sociétaires, de 28 au début, s'est élevé à 45.

Voici un aperçu des achats qui ont été faits par le Syndicat agricole de Roncq :

30.000 kilos de superphosphate ; 10.000 kilos de guano ; 20.000 kilos de charbon ; 10.000 kilos de sulfate.

D'autres commandes importantes pour les prochains travaux des champs ont été faites.

Le Syndicat a pu ainsi procurer à ses membres le bénéfice appréciable de 6 à 7 pour cent. On sait comment fonctionne le Syndicat : A la tête est un Bureau composé d'un président, M. Delobel-Cau ; de deux vice-présidents, MM. Destombes-Desrumaux et Destombes-Cogez ; d'un secrétaire, M. Alphonse Dalle ; d'un secrétaire-adjoint, M. Lerouge-Destombes ; d'un trésorier, M. Jean Destombes.

La réunion est fixée au premier jeudi de chaque mois. Chaque membre est mis au courant de toutes les affaires syndicales et agricoles par le journal si intéressant « Le Syndicat Agricole ».

On ne peut que louer les init